

TRANSACTION - TARIF TTC (TVA 20%) - Honoraires à la charge du vendeur

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier de la signature du compromis de vente chez le Notaire jusqu'à la réitération de l'acte authentique

	% HONORAIRES OU FORFAIT
VENTE BOX/PARKING	2 500 €
DE 1 € à 70 000 €	5 000 €
DE 70 001 € à 160 000 €	8 000 €
DE 160 001 € à 200 000 €	5%
DE 200 001 € à 300 000 €	5%
DE 300 001 € à 500 000 €	5%
DE 500 001 € à 600 000 €	5%
AU DELA DE 600 001 €	4%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Estimation offerte d'un montant de 150 € dans le cadre de la mise en vente de votre bien dans notre agence

LOCATION - TARIF TTC (TVA 20%) - Honoraires à la charge du locataire et à la charge du bailleur

BAUX LOI 1989 ET BAUX MEUBLES

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail	10 €/m ²	à la charge du locataire et du bailleur
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 €/m ²	à la charge du locataire et du bailleur

GESTION – TARIF TTC (TVA 20%)

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	8,35 % TTC Sur les encaissements
Assurance GLI	2,35 % TTC Sur les encaissements